

Un présupposé correspond, dans un énoncé, à une supposition préalable qui doit être vérifiée pour que celui-ci ait un sens.

EX : si je vous pose la question "aimez-vous les glaces ?", je présuppose que vous en avez déjà mangées et que vous avez donc un avis.

L'analyse des présupposés

Les termes utilisés dans une problématique renvoient à des notions construites et problématisées dans votre discipline de référence.

EX : en sociologie, la notion de "compétence" a fait l'objet de nombreux ouvrages, recherches et discussions critiques. Si vous utilisez cette notion, vous devez donc convoquer plusieurs références et déterminer celle à partir de laquelle vous avez construit votre réflexion.

La convocation de références théoriques

Transformer son objet de recherche en problème à résoudre (=problématiser)

Le questionnement du choix des termes

Pourquoi tel terme plutôt que tel autre ? Votre objet de recherche, de même que votre problématique, doit être soigneusement formulé. Il s'agit chaque fois d'une question qui synthétise votre réflexion. Ne laissez pas le choix des termes au hasard, discutez-le.

EX : dans le cadre de ma thèse de sociologie, j'ai choisi d'étudier le phénomène "d'adhésion" des employés à l'organisation. J'aurais pu choisir la notion de "motivation" ou celle "d'engagement", mais je ne l'ai pas fait. Je m'en suis donc expliqué.

La convocation du résultat de vos investigations

Les résultats de votre investigation clinique (questionnaires, entretiens, expérience professionnelle, observation participante...) peuvent également être à l'origine de vos questionnements.

EX : une collègue de thèse a choisi La Poste comme terrain de recherche. C'est de son travail d'observation qu'a progressivement émergé sa problématique. Elle a donc questionné ses observations et son expérience clinique pour justifier la formulation de sa problématique.